



92^e assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF

Date, lieu	Mercredi 26 avril 2023 Hôtel National, Hirschengraben 24, 3011 Berne 10.15 h à 13.30 h
Présidence	Anne Challandes
Participants	<ul style="list-style-type: none">▪ 142 voix de déléguées (105 déléguées et 37 voix de la conférence des présidentes, de la CP et des membres du comité)▪ Membres individuels et la présidente d'honneur Ruth Streit▪ Invités (anciens membres du comité, membres des domaines spécialisés de l'USPF, contrôleuses des comptes internes, représentant-e-s d'autres organisations/organisations partenaires, politicien-ne-s)▪ Représentant-e-s de la presse▪ Au total 223 participant-e-s inscrit-e-s
Procès-verbal	Yvonne Koller Renggli, secrétariat général USPF
Ordre du jour	
1. Message de bienvenue de la présidente de l'USPF	
2. Election des scrutatrices	
3. Approbation de l'ordre du jour	
4. Procès-verbal de la 91 ^e assemblée des déléguées 2022 Vous trouvez le procès-verbal sous : Assemblée des déléguées et rapports annuels - Paysannes USPF	
5. Rapport annuel 2022	
6. Rapports des domaines spécialisés	
6.1. Domaine spécialisé politique agricole	
6.2. Domaine spécialisé politique familiale et sociale	
6.3. Commission formation de la paysanne	
6.4. Commission alimentation et économie familiale	
7. Informations du secrétariat général	
8. Comptes annuels 2022 (rapport annuel page 19) Rapport des organes de contrôle	
9. Programme d'activités 2023	
10. Fixation des cotisations annuelles 2024	
10.1. Organisations membres	
10.2. Membres collectifs	
10.3. Membres individuels	
11. Budget 2023	
12. Elections	
12.1. Election nouvelle membre du comité	
12.2. Election de nouveaux membres de la conférence des présidentes	
12.3. Election de l'organe de contrôle externe	
12.4. Accueil de nouveaux membres des domaines spécialisés et de représentantes	
13. Requêtes des membres	
14. Prises de congé	
15. Divers	



1. Message de bienvenue de la présidente de l'USPF

Assemblée des déléguées USPF du 26 avril 2023

Discours d'ouverture, Anne Challandes Présidente USPF

(Seul le texte parlé fait foi)

Chères femmes de l'espace rural, chères déléguées, chères invitées et chers invités

L'année dernière, après une longue période de « sommeil » sur le plan des séances et des assemblées, j'ai évoqué le plaisir des retrouvailles, l'énergie retrouvée que procurent les moments d'échange direct.

J'ai également souligné la reconnaissance que nous avons et devons avoir vis-à-vis de celles qui nous ont précédées dans les associations et dans la lutte pour la visibilité et pour la reconnaissance.

J'ai enfin mentionné aussi un élément essentiel pour avancer, à savoir le fait d'être à plusieurs, de pouvoir s'appuyer les unes sur les autres, de trouver la force et l'énergie au sein d'une équipe et d'un réseau, pour se sentir soi-même plus forte, mais aussi pour profiter de cette force décuplée que produit l'ensemble de toutes les forces cumulées.

Avec mes collègues du comité, c'est également le message que nous avons apporté dans les assemblées annuelles de toutes nos organisations membres : « Ensemble, nous sommes plus fortes. C'est une addition de détermination, de volonté et d'engagement de chacune, à chaque niveau et dans toutes les régions, qui permet de rendre visible et de faire avancer la cause des paysannes, des femmes rurales et de toutes les femmes de l'espace rural. »

Quand je dis à chaque niveau, j'englobe aussi bien la personne qui s'investit et travaille au quotidien dans son exploitation - quelles que soient ses tâches ou sa formation - ou dans son quotidien professionnel et privé - et je fais allusion ici aussi spécifiquement aux femmes hors de l'agriculture - que les personnes qui s'engagent dans une association, une organisation ou en politique, que ce soit au niveau de leur village, de leur région, de leur canton ou au niveau national.

Chacune est un élément de la dynamique globale qui contribue à mettre tout l'ensemble en mouvement et à le faire avancer en faveur de toutes les femmes de l'espace rural.

C'est le « **ensemble** » de notre Vision 2030 et de notre devise.

„Keine[r] von uns ist so gut wie wir alle zusammen.“

« Nous ne présentons jamais autant de qualités – ou de compétences - que lorsque nous sommes ensemble ». C'est ma lecture personnelle de cette citation qui résume parfaitement ce que je souhaite exprimer aujourd'hui.

J'ai pu le constater depuis le début de ma présidence en 2019, à plusieurs, les idées se partagent, elles sont stimulées, les projets s'affinent, les forces se conjuguent, les compétences se complètent, la confiance et l'assurance se renforcent.

A mes yeux, ce « ensemble » n'est pas exclusif ou fermé, il se doit d'être pensé et vécu comme ouvert sur les autres et doit permettre à chacune et à chacun d'y trouver une place.

Ce « ensemble » exprime aussi la notion de réseau, « Netzwerk ».



L'USPF est un des plus grands réseaux féminins de Suisse ! Nous comptons près de 50'000 membres réparties dans toutes les régions du pays. Il s'agit de paysannes, de femmes rurales, mais pas uniquement !

Nous comptons dans nos membres des personnes de toutes provenances, de toutes origines, de tous âges et de toutes les couches sociales. Leur statut et leurs tâches sont variés et multiples. Une partie d'entre elles sont actives dans l'agriculture ou vivent dans une ferme ou au sein d'une famille paysanne. Certaines sont collaboratrices familiales ou cheffes d'exploitation. D'autres habitent, travaillent, dans un autre cadre, à la campagne ou en ville avec une affinité pour l'espace rural ou pour les thèmes que traite notre association. Certaines combinent parfois ces deux milieux dans leur vie privée ou leur travail. Leur bagage professionnel est très varié, qu'il soit acquis dans une des formations du champ de l'agriculture ou dans un champ professionnel complètement différent.

Mais toutes sont des femmes de l'espace rural au sens de notre devise et peuvent trouver dans notre association un ou plusieurs points qui les concernent. Nous nous engageons aussi bien pour chacune d'entre elles, que pour elles toutes ensemble. En effet, nous traitons des thèmes qui concernent généralement toutes les femmes ainsi que des thèmes féminins ou sociaux en relation avec l'agriculture, que nous avons été seules à traiter jusqu'ici en tant qu'association.

Cette diversité est une richesse et l'USPF s'est fixé comme but de représenter toutes ces femmes et leurs intérêts.

Au cours des 90 premières années de son histoire, l'USPF a évolué. Cette évolution, cette adaptation vont se poursuivre, afin de répondre aux attentes et aux besoins dans leur forme actuelle et future. C'est ainsi que nous pourrions conserver une association vivante la plus proche de la réalité et des nécessités.

Jusqu'ici, nous avons travaillé pour améliorer la position des femmes en général dans la société et dans l'agriculture. Les derniers thèmes étaient la réforme de l'AVS, celle de la LPP, les améliorations dans une perspective d'égalité et pour la conciliation travail-famille, la couverture sociale, des améliorations dans le cas des divorces, etc. Sans parler des questions liées à l'alimentation, à la production et la mise en valeur des denrées alimentaires pour lesquelles nous nous sommes aussi impliquées. Pour tous ces aspects, nous constatons qu'un changement, respectivement une transition, est en route aussi bien dans la société que dans l'agriculture.

Le rapport publié par l'Office fédéral de l'agriculture l'automne dernier sur les femmes dans l'agriculture démontre par exemple que la compréhension des rôles et l'image de soi évoluent et se modifient en fonction des progrès atteints et des changements dans la société. Il indique par exemple qu'un quart des femmes de moins de 35 ans sont seules cheffes d'exploitation, contre 6% en moyenne globale jusqu'ici et 9% selon les nouvelles données. C'est une nouvelle réjouissante ! Il nous incombe maintenant d'identifier les attentes et les besoins nouveaux et de mettre en place les moyens d'y répondre.

Cette évolution positive est aussi le résultat de notre engagement jusqu'ici. C'est maintenant notre défi pour l'avenir et c'est aussi notre but d'adapter à cette évolution notre association et notre engagement en fonction des besoins des générations de femmes à venir, cela tant dans l'agriculture qu'en dehors.

Je note aussi qu'une grande partie de notre comité s'est renouvelée ces dernières années, j'ose le dire, s'est rajeunie. C'est un atout supplémentaire pour suivre cette constante évolution ! Nous bénéficions ainsi de nouvelles réflexions et de nouveaux points de contacts.



Pour revenir au réseau offert par l'USPF, je peux évoquer également nos connexions dans la branche agricole et au-delà. Nous sommes actives ou représentées dans nombre d'autres organisations agricoles ou non. En matière de politique, nous avons des contacts privilégiés avec différentes personnes et différentes institutions jusqu'à la Berne fédérale. En matière de questions féminines, nous pouvons aussi compter sur nos contacts avec d'autres organisations féminines importantes, comme la Commission fédérale pour les questions féminines et le Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes ou dans la société civile, par exemple avec les principales organisations faitières féminines. Nous sommes en relation avec les groupements représentant les différents échelons de la chaîne de création de valeur pour la production agricole et en particulier ceux proches de la consommation. Enfin, nous sommes, vous êtes, en contact direct et quotidien avec la population. Ainsi, nous pouvons donc soutenir et défendre les intérêts de nos membres et des femmes de l'espace rural avec efficacité auprès du destinataire adéquat.

Et j'ose également relever ici que nous bénéficions d'une écoute intéressée et attentive, ce qui nous permet d'obtenir des résultats concrets. La lecture de notre rapport annuel et les rapports qui vous seront encore présentés aujourd'hui l'attestent. Ils reflètent notre travail quotidien.

Il en va de même sur le plan de la visibilité non seulement de notre association mais aussi des femmes de l'espace rural. Les différentes représentantes de l'USPF et les activités de l'association depuis de nombreuses années, ont permis d'accroître cette visibilité, tant auprès du public que de la politique ou de la presse. Les sollicitations des médias sont régulières et nombreuses. Elles dépassent le cadre de la presse agricole spécialisée pour montrer les préoccupations et les défis des femmes de l'espace rural dans la presse écrite, radio ou télévisée générale. Un éventail de ces nombreux reflets peut être consulté sur notre site internet.

De même, nous sommes aussi régulièrement sollicitées pour donner notre avis, participer et partager notre expertise auprès d'autres organisations, institutions, groupes de travail ou d'accompagnement ou lors d'événements.

Comme dans nos autres domaines d'activités, cet engagement et cette visibilité croissante, de même que la conjugaison de nos compétences, ont largement contribué à l'évolution de la situation des femmes, dans les exploitations agricoles et dans l'agriculture d'une part, ainsi que dans l'espace rural et l'espace public plus largement d'autre part.

Je ne peux que m'en féliciter et remercier toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement à divers titres, ont contribué à l'évolution positive déjà constatée.

Néanmoins, il reste encore du grain à moudre et je m'engage à poursuivre sur ce chemin avec volonté et de manière engagée.

Ensemble, compétentes, engagées, nous, les femmes de l'espace rural, poursuivons notre route !

Par ces mots, je déclare ouverte la 92^e assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales !

En signe de solidarité en ces temps globalement difficiles, Anne Challandes a invité l'assemblée à envoyer une photo commune dans le monde entier comme symbole de notre soutien à toutes les femmes et filles du monde.



#gemeinsam
#ensemble
#insieme
#ensemén

2. Election des scrutatrices

Chaque déléguée a le droit de représenter une deuxième voix si sa section n'a pas épuisé le nombre de voix avec les déléguées présentes. Les déléguées des membres collectifs, les membres du comité et les présidentes des domaines spécialisés ont chacune droit à une voix.

- **Sont présentes 105 déléguées des sections et 37 membres de la CP (y compris les membres du comité)**
- **Total de 142 droits de vote**
- **Majorité absolue : 72**

A l'unanimité, sont élues scrutatrices :

- Barbara Leimbacher SZ
- Fabienne Zimmermann NW
- Marie-France Larchevêque VD
- Françoise Beck GE
- Barbara Wirth AG
- Beatrice Eichenberger BE
- Sibylle Stadler TG



3. Approbation de l'ordre du jour

Les déléguées ont reçu l'ordre du jour dans le délai imparti avant l'assemblée. Jusqu'au 12 avril 2023, aucune requête n'est parvenue au secrétariat général.

Décision :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Procès-verbal de la 91^e assemblée des déléguées 2022 à Einsiedeln

Le procès-verbal peut être consulté sous www.landfrauen.ch/dv2023

Décision :

Le procès-verbal de l'AD 2022 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice Yvonne Koller Renggli.

5. Rapport annuel 2022

Le rapport annuel a été envoyé avec les documents de l'assemblée des déléguées.

Décision :

Les déléguées approuvent le rapport annuel 2022 à l'unanimité.

6. Rapports des domaines spécialisés

6.1 Domaine spécialisé politique agricole

Prise de position LCI

L'agriculture fait partie des secteurs qui ressentent le changement climatique en premier et le plus durement. Chacune d'entre nous a été touchée d'une manière ou d'une autre par les caprices extrêmes de la météo (chaleur, sécheresse, tempêtes) au cours de ces derniers mois. En 2021, l'USPF avait déjà clairement dit oui à la loi sur le CO₂. Elle soutient la loi fédérale en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) et recommande à l'unanimité de voter oui le 18 juin 2023.

PA 22+

Maintenant que la PA22+ a été acceptée, nous nous engageons pour une mise en œuvre rapide et effective de la protection sociale.

Problématique du loup

Nos alpages sont un bien très précieux, que ce soit du point de vue du bien-être animal, du tourisme et de la tradition, pour décharger les exploitations de plaine ou en tant que haut lieu de la biodiversité. Les responsables d'alpages et leur personnel seront confrontés cet été à de grands défis. Notre économie alpestre a besoin de soutien, et pas seulement sur le plan financier. Cela ne suffira plus. Mais la problématique du loup ne se limite plus depuis longtemps aux régions d'estivage. Il est important que nous nous engagions également en faveur des exploitations de plaine concernées et que nous prenions au sérieux les craintes et les peurs des familles de l'espace rural.

Remise de mandat – Equipe du domaine spécialisé PA

Anne Challandes a remis à fin mars 2023 son mandat de présidente ad intérim du domaine spécialisé politique agricole à Corina Blöchlinger. En sa qualité d'ingénieure agronome HES, elle



dispose des meilleures prédispositions pour exercer cette fonction exigeante. Corina Blöchlinger se réjouit de relever ce nouveau défi.

6.2 Domaine spécialisé politique familiale et sociale

Depuis la dernière assemblée des déléguées, le domaine spécialisé politique familiale et sociale travaille à trois. La collaboration s'est bien développée et l'équipe est efficace. Gaby Schürch remercie Alice Gwerder et Kathrin Bieri de l'excellente collaboration. De premières expériences ont aussi pu être faites au niveau de la collaboration avec la nouvelle chambre d'écho.

Plateforme USPF d'aide et de soutien

Comme chacun le sait, les exigences et les charges augmentent dans l'agriculture. Selon les derniers chiffres du rapport « Les femmes dans l'agriculture en 2022 », le volume de travail a augmenté depuis 2012 pour la plupart des activités. De même, la proportion des femmes qui exercent une activité en dehors de l'exploitation a passé de 47 % en 2012 à 53 % en 2022. Sur la plateforme accessible sur www.paysannes.ch, on trouve des spécialistes issus du monde agricole, des adresses d'organisations, de nombreuses fiches techniques et guides sur les thèmes les plus divers. Les collaboratrices du secrétariat général sont également à disposition lors de la recherche d'un-e spécialiste.

Réforme de la LPP

Elle a été adoptée par les deux Chambres lors de la session de printemps. L'USPF s'en réjouit car elle offre des améliorations pour les femmes, les personnes à bas revenu, travaillant à temps partiel et/ou cumulant plusieurs emplois. Autant de revendications pour lesquelles l'USPF s'est investie depuis longtemps et qui ont été promises lors de l'acceptation du relèvement de l'âge de la retraite de l'AVS21. Il s'agit d'un compromis, il ne contient pas tous les éléments souhaités au départ, mais tout de même quelques améliorations. Il convient de se rappeler ici que les femmes reçoivent actuellement une rente inférieure d'un tiers à celle des hommes et qu'une femme sur dix est tributaire des prestations complémentaires.

Imposition individuelle

La prise de position sur l'imposition individuelle a été déposée récemment. Sur le principe, l'USPF soutient le passage au système d'imposition individuelle. Du point de vue de l'égalité, c'est une étape importante. L'USPF a souligné qu'il reste toutefois encore différentes questions et des points à clarifier de manière approfondie.

Projet „Plus de femmes en politique“

Après le succès remporté par les femmes aux élections de 2019, l'USPF souhaite apporter également son soutien pour les élections fédérales de cet automne, afin de maintenir voire augmenter la proportion de femmes au Parlement. Pour ce faire, elle a relancé la plateforme électorale, qui rencontre du succès. La plateforme électorale a pour but de permettre aux membres de l'USPF qui sont candidates au Conseil national ou au Conseil des Etats de se présenter et d'obtenir de la visibilité au sein du grand réseau des paysannes et des femmes rurales. De plus, l'USPF souhaite sensibiliser, motiver à aller voter et à donner une voix aux femmes. Pour cela, nous allons faire la promotion de la plateforme électorale sur nos différents canaux jusqu'en automne et ferons un compte-rendu.

6.3 Commission formation de la paysanne

Les écoles d'économie familiale rurale annoncent des classes pleines et parfois même des listes d'attente. Cette situation réjouissante a permis à la formation de paysanne de bénéficier d'une



grande couverture médiatique. Par exemple des vidéos dans le 20 minutes ou le Blick, ainsi que divers articles dans la presse non agricole.

Depuis 2002, nous notons une augmentation marquante du nombre de brevets de paysanne/responsable de ménage agricole, de 62 brevets en 2002 à 212 l'année passée, dont 13 en Suisse romande. Durant la semaine du 17 au 22 avril 2023, 140 candidat-e-s ont passé les examens de brevet, en mai 2023 elles seront 18 en Suisse romande. L'année passée, 7 paysannes nouvellement diplômées ont fêté la réussite de l'examen professionnel supérieur. Toutes nos félicitations aux lauréat-e-s !

Selon l'étude „Les femmes dans l'agriculture“ que l'OFAG a fait réaliser par Agridea (parution octobre 2022), il y a des changements dans l'image de soi et des rôles des femmes dans l'agriculture. Grâce aux bonnes possibilités de formation, davantage de femmes osent reprendre une exploitation agricole ou développer leurs propres branches de production. La formation dispensée par les écoles d'économie familiale rurale est non seulement très demandée, mais aussi très variée et large. Elle va de la gestion du ménage et de la famille à la comptabilité, à l'économie rurale et au droit, en passant par le jardinage, la cuisine et la mise en valeur des produits. Se décider pour une formation initiale ou supérieure, quel que soit le secteur, quelle que soit la profession, signifie d'abord prendre conscience des raisons pour lesquelles on a besoin d'une formation et si les compétences nécessaires sont dispensées dans la formation choisie. Il est de la responsabilité de chacun-e de choisir la formation initiale et continue qui lui convient. Des informations complètes sont à disposition de tous sur Internet ou auprès des offices d'orientation professionnelle.

Mais qu'il ou elle ait suivi la formation d'agriculteur/trice ou de paysanne/responsable de ménage agricole, ou encore appris un autre métier, il est important que le couple de chefs d'exploitation se répartisse les tâches en fonction de leurs préférences et de leurs formations. Ainsi, une exploitation agricole peut être gérée avec succès, en utilisant les compétences des deux partenaires avec efficacité et en ménageant leurs forces.

6.4 Commission alimentation et économie familiale

La commission a vécu une année passionnante, fructueuse et active.

Journée de l'économie familiale

La journée de l'économie familiale a eu lieu le 21 mars 2023. La commission AEF a reconduit l'histoire à succès de 2019, avec une campagne en ligne. Grâce à une campagne humoristique et des posts quotidiens sur les réseaux sociaux pendant 16 jours, nous avons attiré l'attention sur l'importance de ces tâches sous-estimées réalisées au quotidien pour le bien-être familial et social. L'évaluation du concours sur Facebook et Instagram a montré que :

- Nettoyer les vitres est la tâche domestique la moins appréciée
- Elle est suivie du nettoyage d'une armoire de cuisine et du réfrigérateur
- En troisième place arrive le nettoyage de printemps, suivi du nettoyage de la salle de bains et du pliage du linge.

#ALMA

C'est avec beaucoup de motivation que la commission a poursuivi le projet #ALMA en 2022, avec des fiches publiées toutes les deux semaines. Les conseils et astuces des paysannes et des femmes rurales pour les jeunes et les familles, dans les catégories cuisine, jardinage, ménage, recyclage, santé & beauté ont été bien accueillies et continuent d'être partagées sur les réseaux sociaux. Les fiches techniques sur ces thèmes peuvent être téléchargées sur notre site Internet.



De plus, deux vidéos en lien avec les catégories cuisine et recyclage ont été tournées, en collaboration avec l'USP.

Swissmilk

La coopération avec Swissmilk s'est également poursuivie en 2022. 50 nouvelles recettes des femmes rurales sont venues s'ajouter aux recettes déjà révisées jusqu'à maintenant. Comme le montre le reporting de Swissmilk, le nombre de clics sur le site Internet est très bon. Les recettes des femmes rurales ont été cliquées plus d'un million de fois, ce qui est un succès magnifique. Il ne faut pas oublier que toutes les recettes de nos femmes rurales se trouvent également sur notre site Internet. Cela montre que nos recettes saisonnières et savoureuses sont très actuelles.

Changement dans notre commission

Pour des raisons professionnelles, Flavia Ursprung se retire de la commission. Son travail est remercié par des applaudissements nourris. Silvia Amaudruz lance un appel à toutes les organisations membres afin qu'elles motivent une femme à collaborer au sein de la commission alimentation et économie familiale.

Les membres de la commission alimentation et économie familiale remercient toutes les sections cantonales de paysannes et de femmes rurales de leur bonne collaboration et espèrent pouvoir compter sur leur soutien cette année encore.

7. Informations du secrétariat général

Réseau social – Insta

Des informations concernant différents secteurs sont postées sur notre canal Instagram :

- Informations pour nos membres
- Infos du secteur de la formation
- Contributions #ALMA, à savoir des nouvelles de la commission alimentation et économie familiale
- Détails concernant des campagnes et des projets divers
- Posts sur notre engagement politique
- Des posts et des stories passionnantes des sections cantonales de paysannes et de femmes rurales.

Il est indispensable pour l'USPF d'être présente sur les réseaux sociaux et de pouvoir atteindre ainsi de nombreux membres et toute la population. Cela s'est avéré payant également lors des différentes votations agricoles. Nous, les femmes rurales, avons contribué de manière importante aux résultats clairs des votations grâce à nos campagnes dans les réseaux sociaux.

Renforcer les femmes – Augmenter la participation des femmes à tous les niveaux et dans les organisations.

Renforcer et motiver les femmes à collaborer dans des organes et des fonctions politiques, augmenter la participation des femmes à tous les niveaux : C'est un but que l'USPF poursuit depuis plusieurs années. Par le passé, l'USPF a déjà proposé des cours sur ce thème, afin de préparer les femmes à occuper des postes.

Aujourd'hui, l'USPF franchit une étape importante :

Une nouvelle formation modulaire a été élaborée : « Nous façonnons l'avenir – avec compétence, engagées et en réseau »

Cela a été rendu possible grâce au soutien du Bureau fédéral de l'égalité. 7 modules sont proposés (pour le moment uniquement en allemand), ils peuvent être combinés selon les



besoins de chacune. Ils sont conçus pour des femmes qui occupent déjà une fonction dans une organisation ou une section de paysannes et de femmes rurales ou qui aimeraient s'engager dans une nouvelle fonction. Les membres profitent d'un rabais attractif.

Recrutement de membres

Le recrutement de membres est un défi qui occupe toutes les organisations et sections. De ce fait, l'USPF a lancé une campagne nationale d'adhésion sur les réseaux sociaux, afin de soutenir également les sections cantonales et régionales. Pourquoi nos membres sont-ils membres ? Qu'est-ce qui les pousse et les motive ? Pour répondre à ces questions, des membres de toutes les régions de Suisse ont envoyé des messages rafraîchissants qui sont diffusés dans les réseaux sociaux et qui donnent envie de rejoindre les associations de paysannes et de femmes rurales.

Logiciel de gestion des membres – Offre pour les organisations membres de l'USPF

Depuis plusieurs années, l'USPF propose gratuitement aux sections un logiciel pour la gestion des adresses de leurs membres. L'offre de base gratuite comprend les modules gestion des adresses et mailing. D'autres modules tels que la facturation en série, les débiteurs et la comptabilité peuvent être loués en plus. Le paquet global de l'offre comprend également la formation gratuite, l'assistance du secrétariat général et la sauvegarde des données.

8. Comptes annuels 2022 / Rapport des organes de contrôle

Les comptes annuels se trouvent à la page 19 du rapport annuel 2022.

Par rapport à la perte budgétée de CHF 22'800.--, les comptes de l'USPF se soldent par un déficit de CHF 7'200.--. Différents facteurs positifs ont contribué à cette perte moins importante. Tout d'abord, il a été possible d'établir un budget réaliste et de le respecter.

Merci à toutes les responsables de leurs efforts et de la gestion consciente des coûts lors de la réalisation des projets. Merci également aux membres des organes qui ont effectué bénévolement une partie importante des travaux. En deuxième lieu, le secrétariat a pu réaliser lui-même de nombreux projets et ainsi économiser des coûts externes. Ceci grâce au savoir-faire de nos collaboratrices, en particulier dans le domaine des travaux graphiques.

Le rapport des vérificatrices internes Mmes Sonja Frick et Andrea Tschopp sur les comptes 2022 a été remis par écrit aux déléguées. Il en va de même du rapport de l'organe de contrôle externe OBT, daté du 26 janvier 2023.

Décision :

Les comptes annuels et le décompte du fonds 2022 sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donnée à l'unanimité au comité et à la gérante.

9. Programme d'activités 2023

Toutes les déléguées ont reçu le programme d'activités 2023 avant l'assemblée des déléguées.

Décision :

Le programme d'activités 2023 est approuvé à l'unanimité.



10. Fixation des cotisations annuelles 2024

10.1 Organisations membres

Pour les membres des sections cantonales, la cotisation annuelle par membre est fixée par l'assemblée des déléguées et se monte actuellement à CHF 10.- par membre.

Décision :

Les cotisations annuelles des membres des sections cantonales restent inchangées à CHF 10.- par membre.

10.2 Membres collectifs

L'affiliation en tant que membre collectif de l'USPF coûte CHF 200.-.

Décision :

Les cotisations annuelles des membres collectifs restent inchangées à CHF 200.-.

10.3 Membres individuels

Les membres individuels paient CHF 60.- pour l'affiliation à l'USPF.

Décision :

Les cotisations annuelles des membres individuels restent inchangées à CHF 60.- par membre.

11. Budget 2023

Les déléguées ont reçu le budget 2023. Kathrin Bieri explique des points de détail.

Résultat 2023 budgété :

Malgré les efforts et l'accent sur l'essentiel – quelques demandes de projets ou de soutien doivent régulièrement être refusées par manque de ressources – la **perte** budgétée se monte à **CHF 33'600.-**.

Ce budget est réaliste. La perte est supportable.

La CP recommande d'approuver le budget 2023 à l'unanimité.

Recettes budgétées CHF 826'500.-

Charges budgétées CHF 860'100.-

La comparaison des recettes et des charges fait apparaître une perte budgétée de CHF 33'600.- pour 2023.

Décision :

Le budget 2023 est approuvé par : 139 voix pour
 3 voix contre



12. Elections

12.1 Election nouvelle membre du comité

- Caroline Maudonnet BE-f, FR-f, GE, JU, NE, TI, VD, VS-f

Décision :

Caroline Maudonnet est élue au comité à l'unanimité.

Félicitations pour son élection. L'USPF se réjouit de collaborer avec elle.

12.2. Election de membres de la conférence des présidentes

Pour la période courant jusqu'en 2026, une nouvelle présidente cantonale se met à disposition de la CP.

Se met nouvellement à la disposition de la CP :

- JU Edwige Steulet, Bourrignon

Décision :

L'assemblée des déléguées élit à l'unanimité le nouveau membre de la conférence des présidentes proposé par l'organisation membre «Association des paysannes jurassiennes» pour la période courant jusqu'en 2026.

12.3. Election de l'organe de contrôle externe

La collaboration avec la fiduciaire OBT à Brougg a fait ses preuves. Le comité propose d'élire la fiduciaire OBT pour une année supplémentaire en tant qu'organe de contrôle externe.

Décision :

La fiduciaire OBT AG est réélue à l'unanimité en tant qu'organe de contrôle externe pour l'année 2023.

12.4. Accueil de nouveaux membres des domaines spécialisés

Comme nouveau membre du comité technique des paysannes

Sandra Schmid Koch, Uezwil AG

Comme nouvelle traductrice

Magali Briod, Forel-sur-Lucens VD

Comme nouvelles représentantes de l'USPF dans d'autres organisations

- Virginie Bugnon, membre du comité d'AGIR
- Silvia Amaudruz, membre du groupe d'experts du lait à la pause Swissmilk
- Nicole Maurer, membre de la fondation pour l'entraide, l'aide sociale et l'aide d'urgence dans l'agriculture
- Corina Blöchlinger, membre de la fondation LUB (agriculture et handicap)
- Flavia Ursprung, membre de la commission des jeunes agriculteurs/trices de l'USP

13. Requêtes des membres

Jusqu'au 12 avril 2023, aucune requête n'a été déposée par des membres.



14. Prises de congé

Du comité

Sonja Kolly

L'USPF doit malheureusement prendre congé de Sonja Kolly, membre du comité. Par manque de temps, Sonja ne peut plus exercer sa fonction de membre du comité de l'USPF comme elle le souhaiterait. Elle a été élue au comité au printemps 2021 et s'est beaucoup investie dans les dossiers du comité. L'USPF remercie chaleureusement Sonja Kolly de la bonne collaboration et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir à la maison et à la ferme.

De la conférence des présidentes

- JU Corinne Gerber

De la commission alimentation et économie familiale

- Flavia Ursprung

Du comité technique des paysannes

- Sybille Hartmann

Comme auteure

- Sonja Knechtle

Comme représentantes de l'USPF

- Marie-Luce Bächler, membre du comité d'AGIR
- Ursula Egli, membre de la fondation du lait à la pause
- Marianne Spychiger, membre de la fondation pour l'entraide, l'aide sociale et l'aide d'urgence dans l'agriculture
- Annekäthi Schlupe-Bieri, membre de la fondation LUB (agriculture et handicap)
- Claudia Märki, comité de l'association huile de colza suisse

Comme traductrice

- Ruth Streit

L'USPF remercie chaleureusement toutes ces personnes pour leur engagement pendant de nombreuses années en faveur de l'USPF. Comme le veut notre vision, elles ont œuvré ensemble, compétentes et engagées pour les paysannes et les femmes rurales.

15. Divers

Plusieurs personnes adressent un message à l'assemblée :

- Regula Gygax, représentante de la conférence de la formation de paysanne
- Simone Hunziker, représentante d'Agridea
- Hedy Luck, représentante de la conférence des présidentes des associations faïtières féminines
- Bernhard Belk, office fédéral de l'agriculture
- Hanna von Ballmoos-Hofer, représentante de l'USP
- Christina Werder, représentante de l'USS

Remerciements et clôture de l'assemblée des déléguées



SBLV. USP. USDCR.

Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband
Union suisse des paysannes et des femmes rurales
Unione svizzera delle donne contadine e rurali



Anne Challandes remercie les partenaires USP et Agrisano. Elle adresse un grand merci au secrétariat, en particulier à Irene Angehrn, qui a assumé la responsabilité principale de l'organisation de l'assemblée des déléguées, et à Kathrin Bieri, qui a relevé avec brio les nombreux défis de l'année écoulée. Elle remercie également la traductrice Gabrielle Renna. Un autre remerciement particulier va aux deux vice-présidentes Gabi Schürch-Wyss et Jeanette Zürcher-Egloff pour leur grand soutien tout au long de l'année. Elle est également très reconnaissante envers le comité.

Annonce : La prochaine assemblée des déléguées aura lieu les 24 et 25 avril 2024 dans le canton de Neuchâtel.

Pour le procès-verbal
Yvonne Koller Renggli, secrétariat général USP

Brougg, le 26 avril 2023

Brougg,

Anne Challandes
Présidente USP